



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 22 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le **vingt-deux octobre** le Conseil Municipal, dûment **convoqué le quinze octobre deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, André ALEX, Marcel DUMAS, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN, Didier DUPIN, Patrick PORNET (arrive à 20h05) et Sylvain GIRARDIN.

Absente avec excuse : Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE

Absente sans excuse (= sans pouvoir) : Lucie ROCH

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jacky BRAT

OBJET : 2020-051 : désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Roannais Agglomération

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à désigner les représentants de la commune à la CLECT de Roannais Agglomération.

Cette commission intervient en cas de transfert de compétence pour évaluer les charges afférentes et déterminer l'attribution de compensation à verser à la commune.

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C IV portant création des CLECT entre un EPCI et ses communes membres,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-33 portant désignation des membres de la CLECT,
Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2019 portant statuts de Roannais Agglomération,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Roannais

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	17
VOTANTS	18
DATE DE CONVOCATION	
15 octobre 2020	
DATE D’AFFICHAGE	
- 5 NOV. 2020	
Codification : 5.3	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le - 5 NOV. 2020 et publication du - 5 NOV. 2020	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20201022-2020-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2020

Publication : 05/11/2020

Agglomération du 24 septembre 2020 portant création et composition de la CLECT,

Considérant que le Conseil Communautaire de Roannais Agglomération a fixé les modalités de représentation au sein de la commission de la façon suivante :

- communes de moins de 5 000 habitants : 1 membre
- communes de 5 000 à 30 000 habitants : 3 membres
- communes de plus de 30 000 habitants : 4 membres

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection en son sein de ses représentants à la CLECT de Roannais Agglomération : 1 titulaire et 1 suppléant, conformément à la répartition fixée ci-dessus,

Sont proposées : Mme VALADE comme titulaire et Mme SAVARINO comme suppléante.

Conformément aux dispositions précitées et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner** Mme Christine VALADE comme titulaire et Mme Chantal SAVARINO comme suppléante pour siéger à la CLECT de Roannais Agglomération.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à accomplir tout acte se rapportant à la présente délibération, notamment la transmettre à Roannais Agglomération.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 26 octobre 2020

Le Maire,



Jean-Yves BOIRE